



SYVICOL

Syndicat des Villes et
Communes Luxembourgeoises

Aux membres du comité du SYVICOL

Convocation

Madame, Monsieur,

Par la présente, conformément à l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à une réunion du comité du SYVICOL, qui aura lieu

lundi le 16 décembre 2024 à 12h00 au siège du syndicat.

Ordre du jour :

1. Amendements parlementaires au projet de loi n°7139 portant modification de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain
2. Projet de règlement grand-ducal relatif aux modalités d'exploitation des pompes à chaleur
3. Désignation d'un représentant au sein du Conseil supérieur de la Sécurité sociale
4. Echange de vues sur la révision des aides financières attribuées par le ministère des Affaires intérieures
5. Propositions en vue de la création d'un statut de l'élu communal
6. Rapport sur les activités du bureau
7. Divers

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Luxembourg, le 29 novembre 2024

Pour le bureau du SYVICOL,

Le secrétaire remplaçant,
Gérard Koob

Le président,
Emile Eicher